

EMPLOI DES JEUNES 2023

**Date limite de dépôt de la demande en mairie : 01/06/2023
aucune demande ne sera prise au delà de cette date**

Fiche de renseignements

NOM :

PRÉNOM :

DATE DE NAISSANCE : LIEU DE NAISSANCE :

ADRESSE :

PERSONNE A CONTACTER (en cas d'accident) :

N° DE TELEPHONE :

PÉRIODES IMPOSSIBLES: cocher les cases où vous ne pouvez pas travailler

- | | | |
|--|---|---|
| <input type="checkbox"/> du 26 juin au 07 juillet | <input type="checkbox"/> du 24 juillet au 04 août | <input type="checkbox"/> du 21 août au 01 septembre |
| <input type="checkbox"/> du 10 juillet au 21 juillet | <input type="checkbox"/> du 07 août au 18 août | |

PÉRIODES DE TRAVAIL SOUHAITÉES : cocher une seule case par colonne

1er choix

- du 26 juin au 07 juillet
 du 10 juillet au 21 juillet
 du 24 juillet au 04 août
 du 07 août au 18 août
 du 21 août au 01 septembre
 aucune préférence

2ème choix

- du 26 juin au 07 juillet
 du 10 juillet au 21 juillet
 du 24 juillet au 04 août
 du 07 août au 18 août
 du 21 août au 01 septembre
 aucune préférence
en dehors du 1er choix

3ème choix

- 26 juin au 07 juillet
 du 10 juillet au 21 juillet
 du 24 juillet au 04 août
 du 07 août au 18 août
 du 21 août au 01 septembre
 aucune préférence
en dehors du 1er et 2ème choix

Avez-vous déjà travaillé pour la commune de St-Julien-Montdenis ? OUI NON

JOINDRE A CET IMPRIME :

- VOTRE N° DE SECURITE SOCIALE (Attention : attestation à demander auprès de la CPAM ou copie de votre Carte Vitale) **OBLIGATOIRE**
- UNE LETTRE DE PRESENTATION
- UNE PHOTOCOPIE DU LIVRET DE FAMILLE (toutes les pages)
- UN R.I.B. A VOTRE NOM (Attention : les comptes au nom des parents et les comptes épargne ne sont pas acceptés ; les jeunes n'ayant pas de compte courant doivent donc en ouvrir un)